

# UNE SEMAINE AU TOGO



**R**etour sur  
les faits  
marquants de  
l'actualité au  
Togo du 22  
au 28 juillet

**2019**



1 234567 890128

**n°18**

## **R**etour sur les faits marquants de l'actualité au Togo du 22 au 28 juillet 2019

La rencontre entre le Chef du gouvernement et les acteurs du secteur de la santé, Mitsubishi qui s'engage à accompagner le programme CIZO, les décisions du Conseil des ministres, la tenue à Lomé de la 6ème édition de la Nuit du football africain...Tels sont là, les principaux sujets qui ont fait la Une de l'actualité au plan national au cours de cette semaine qui s'achève.

## HCRRUN, POURSUIVRE L'INDEMNISATION DES VICTIMES DE 2005



Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a repris le lundi 22 juillet 2019 sa mission d'indemnisation des victimes des violences politiques au Togo dans le cadre du processus de réconciliation nationale. L'opération qui est à sa deuxième phase prend en compte les victimes non vulnérables de 2005 « dont les contacts téléphoniques dans la base de données de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), sont inactifs et injoignables », a précisé le HCRRUN. A travers cette nouvelle étape d'indemnisation, l'institution dirigée par Awa Nana Daboya, entend « épuiser la liste de toutes les victimes des événements de 2005 aussi bien pour leur prise en charge médicale et psychologique que pour leurs indemnités financières ». Cette phase prendra fin le 10 août prochain et concernera les victimes recensées dans les Régions des Plateaux, Centrale et de la Kara. Rappelons que la deuxième phase d'indemnisation a été lancée depuis le 27 novembre 2018 par le HCRRUN et a permis d'indemniser déjà 22 000 victimes des périodes troubles de 1958 à 2005. Pour la réussite de cette seconde étape, le gouvernement a mis à la disposition du HCRRUN une enveloppe de 5 milliards de FCFA. Les victimes bénéficient non seulement de la prise en charge médicale et psychologique dont les frais sont entièrement assurés par le HCRRUN, mais également d'une indemnité financière conformément au montant fixé par la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR). Précisons que le programme d'indemnisation des victimes des violences politiques est l'une des recommandations de la CVJR dont la finalité est de réconcilier les Togolais.

# MITSUBISHI S'ENGAGE À ACCOMPAGNER L'INITIATIVE PRÉSIDENTIELLE CIZO



Le Responsable Afrique de Mitsubishi Corporation, Yas Doida était à Lomé en début de semaine. Il a été reçu en audience le mardi 23 juillet 2019 par le Président de la République, SEM Faure Gnassingbé. Les échanges ont porté sur la contribution du conglomérat nippon, à la stratégie nationale d'électrification, à travers le programme présidentiel CIZO. « Nous voulons participer en tant que société japonaise au programme Cizo que le chef de l'Etat a initié en vue d'une couverture universelle d'ici à 2030 », a indiqué Yas Doida à l'issue de l'entrevue.

« Nous avons discuté pour cela, avec Monsieur le Président de la République, des solutions Off-grid que nous voulons introduire dans le pays pour faciliter l'accès à l'énergie renouvelable de qualité aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural », a-t-il ajouté. Le programme CIZO lancé en décembre 2017 par le Chef de l'Etat, vise l'accès à l'électricité par kits solaires individuels à moindre coût à plus de 2 millions de Togolais en milieu rural. Le projet, qui a été plébiscité sur le plan international, est actuellement mis en œuvre par trois opérateurs, BBOXX, Soleva et Kya Energy Group.

## LE GOUVERNEMENT DÉVOILE SON PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Le Premier ministre, **Komi Selom Klassou** a tenu une réunion mardi à la Primature à Lomé avec les membres du groupe de travail sur le secteur de la santé et les différents syndicats du secteur. Cette réunion qui intervient cinq (05) mois après la réception du rapport du groupe de travail sur le secteur de la santé, a permis au Chef du gouvernement de donner suite à ce travail méticuleux qui a dressé un diagnostic des différents problèmes qui minent le secteur de la santé. Il ressort que les problèmes auquel est confronté le secteur de la santé ne peuvent être réglés convenablement qu'au travers d'une approche globale et non fragmentée. S'agissant du statut particulier des agents de santé, Komi Klassou a assuré ses interlocuteurs de l'engagement de son gouvernement à élaborer dans une démarche participative le document, tout en prenant en compte les réalités et contraintes du secteur. En ce qui concerne la bonification d'ancienneté exigée par les syndicats de la santé, le gouvernement a décidé d'accéder à cette doléance.



**« Le gouvernement poursuivra ses efforts en accordant un quota aux contractuels lors des concours de recrutement de la formation publique. À cet effet, je voudrais annoncer que les résultats du dernier concours de recrutement seront proclamés incessamment »** a-t-il déclaré.

La possibilité d'un autre concours de recrutement, devant permettre d'augmenter les effectifs des professionnels de la santé, a été également annoncée par le Premier ministre. Le Chef du gouvernement a saisi l'occasion pour rappeler l'ambition du gouvernement de doter le Togo d'un système sanitaire fort, prenant en compte les aspirations de tous : ambition déclinée dans le Plan national de développement, notamment dans son axe 3. Les différentes organisations syndicales de la santé qui ont pris part à la rencontre ont salué les mesures prises par le gouvernement pour régler leurs problèmes même si beaucoup reste à faire, estiment-elles.



## LE CHEF DE L'ETAT A PRÉSIDÉ LE 12ÈME CONSEIL DES MINISTRES DE L'ANNÉE



L'équipe gouvernementale s'est réunie le mercredi 24 juillet 2019 à Lomé en Conseil des ministres sous la présidence du Chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé. Les travaux ont porté sur l'adoption de 05 décrets et de 03 projets de loi, auxquels se sont ajoutés des divers. Le premier décret adopté, dans la lignée du projet de décret étudié le 17 avril dernier, acte la réorganisation de l'Institut national de formation agricole (Infa) de Tové. La réforme vise à professionnaliser davantage le centre et à l'aligner sur la nouvelle politique agricole. Le second décret adopté institue un régime de précompte de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), afin d'améliorer son recouvrement. Le troisième décret pour sa part attribue l'exploitation du gisement d'argile de Ledjoblibo dans la préfecture de Dankpen, à la société ICA Invest. L'exploitation, tout en permettant d'améliorer les recettes minières de l'Etat, contribuera au développement local et régional grâce à la réalisation d'œuvres socioéconomiques et communautaires. Les deux derniers décrets adoptés convoquent le corps électoral et fixe les dates de la campagne électorale et du scrutin des élections partielles dans les 05 communes restantes. 63 postes de conseillers municipaux restent encore à pourvoir. Les projets de loi adoptés portent respectivement sur la modification du code minier national, la ratification du protocole de l'Union africaine sur les personnes âgées et la politique nationale de l'alimentation scolaire.

# LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DANS LES COMMUNES RESTANTES FIXÉES AU 15 AOÛT

Reportées ou annulées dans les circonscriptions Oti Sud 1, Bassar 4, Wawa 1, Zio 4 et Ave 2, pour causes d'irrégularités ou de raisons techniques, les élections partielles se dérouleront dans ses localités le 15 août prochain. Ainsi en a décidé le gouvernement, à travers deux .



décrets adoptés en conseil des ministres mercredi. La décision a été prise, en respect à celle de la Cour suprême qui a ordonné la tenue des élections partielles dans les 30 jours suivant la date du 18 juillet dernier où la décision prenait effet. La tenue effective de ces consultations électorales dans les cinq communes permettra au pays de maintenir le cap de l'encrage de la démocratie locale amorcée le 30 juin. Au total 63 conseillers municipaux seront élus à l'issue du vote. La campagne électorale dans les communes concernées s'ouvrira le mardi 30 juillet prochain à 00 heures et prendra fin, le mardi 13 août 2019 à 23 heures 59 minutes. Pour rappel, les résultats définitifs dans les 112 communes proclamées par la Cour Suprême le 17 juillet dernier ont confirmé la victoire du parti UNIR avec 878 élus sur 1464, soit 64% des suffrages exprimés.

**ENTRETIEN  
À PARIS  
ENTRE  
ROBERT DUSSEY  
ET  
JEAN-YVES  
LE DRIAN**



Le Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, Robert Dussey, a été reçu mercredi à Paris au Quai d'Orsay par son homologue Jean-Yves Le Drian. Au menu des échanges, la coopération entre Paris et Lomé, multiforme et diversifiée, notamment dans les domaines de la gouvernance économique, la défense, l'éducation, l'emploi des jeunes. Les deux personnalités ont surtout évoqué la sécurité régionale et les négociations sur l'accord Post-Cotonou de 2020 entre l'Union Européenne et les ACP dont Robert Dussey est le négociateur en chef. Le Ministre Dussey a saisi l'opportunité de sa visite pour saluer les soutiens qu'apporte la France à l'élan de développement du Togo, à travers les actions de l'agence française de développement (AFD). Il a également présenté à son homologue français, les principaux axes du Plan National de Développement (PND). Jean-Yves Le Drian pour sa part s'est félicité des avancées enregistrées ces derniers mois avec la réalisation des réformes constitutionnelles et institutionnelles et l'organisation récemment d'élections locales. Il a en outre réitéré le soutien de la France au Togo et assuré son homologue de la poursuite des relations entre les deux pays.

# LES NATIONS UNIES APPUIENT LE TOGO DANS SA POLITIQUE DE CONSOLIDATION DE LA PAIX



Le Ministre de la planification du développement et de la coopération, Demba TIGNOKPA a présidé le jeudi 25 juillet 2019 à Lomé, la première réunion du comité de pilotage du Projet de Renforcement des Capacités Nationales et Communautaire de Prévention des Conflits et Violences et la Protection des Droits de l'homme au Togo. Le projet vise à consolider la paix et la cohésion sociale dans le pays. C'est une initiative du système des Nations Unies pour appuyer le gouvernement dans ses efforts en matière de prévention de conflits et de consolidation de la paix. Le projet est prévu pour une durée de dix-huit (18) mois et sera financé à hauteur de 2,7 millions de dollars par le Fonds des nations unies (FNU) et le PNUD. Cette première réunion qui a servi en même temps de lancement officiel du projet a permis aux participants de réfléchir sur les stratégies à mener pour mener à bien ledit projet.

## LE CONCOURS DU « MEILLEUR VOLONTAIRE DE L'ANNÉE »



La 4ème édition du concours « Meilleur volontaire de l'année » a été lancée jeudi à Lomé, au cours d'une conférence de presse organisée par l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) à son siège à Lomé. La cérémonie a été présidée par le directeur général de l'agence, Omar Agbangba. Le thème retenu pour cette édition est « Consolider le développement social ». Il s'inscrit dans la droite ligne de l'axe 3 du Plan national de développement (PND) et vise à ressortir l'apport des volontaires dans la consolidation du développement social. Le concours national « Meilleur volontaire de l'année » a été instauré pour valoriser l'engagement volontaire. Plusieurs thématiques liées au genre et à l'inclusion sociale sont au centre des attentions pour cette édition. Au final 8 meilleurs volontaires seront retenus et primés dans 8 catégories dont trois catégories spéciales femmes et 5 pour toutes les autres (jeunes, homme. ...). Les prix qui varient de 200.000 à 1.000.000 de FCFA seront remis aux plus méritants le 5 décembre 2019 à l'occasion de la célébration de la journée internationale des volontaires. Le concours est ouvert pour aussi bien aux volontaires nationaux qu'aux volontaires expatriés en mission sur toute l'étendue du territoire national. Depuis son lancement en 2016, le concours a déjà primé 19 volontaires dont 07 femmes.

## C'EST PARTI POUR LE PROGRAMME PRÉSIDENTIEL D'EXCELLENCE POUR PND



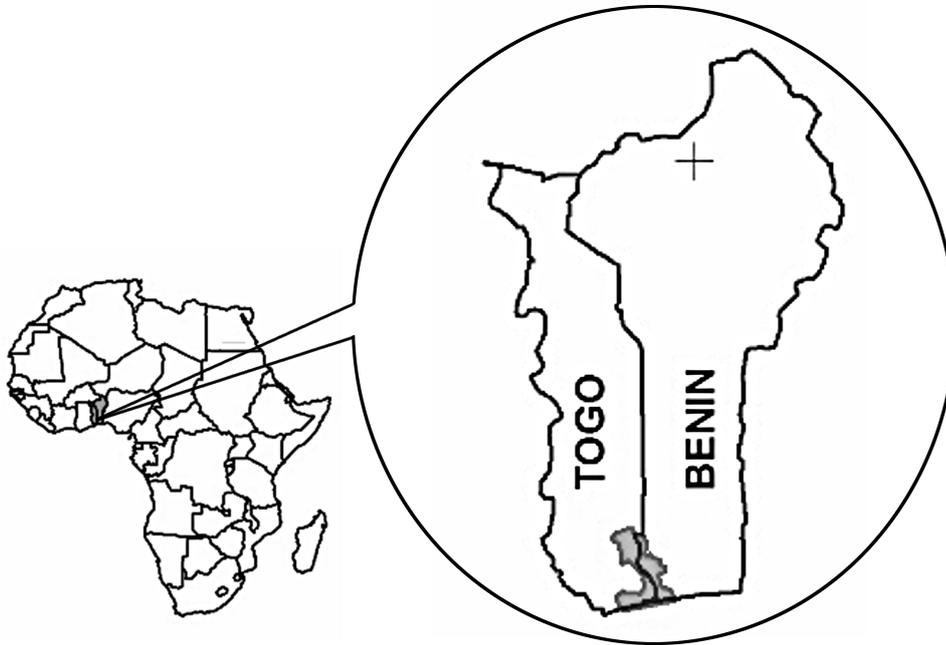
Le programme présidentiel d'excellence pour le Plan national de développement (PPE-PND) a été lancé le vendredi 26 juillet 2019 à Lomé au palais de la Présidence de la République. Cette initiative du chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, est destinée aux étudiants togolais les plus méritants régulièrement inscrits en Master I des Universités de Lomé et de Kara, et à l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO). Au total vingt (20) étudiants sélectionnés bénéficieront d'une formation professionnelle gratuite en leadership, en communication et en gestion de projet. Ce programme innovant permet au gouvernement de disposer, à court terme, des compétences internes nécessaires pour mener à bien l'implémentation effective des projets structurants du PND (2018-2022). Le programme présidentiel d'excellence pour le Plan national de développement (PPE-PND) est cofinancé par le gouvernement togolais et les partenaires au développement notamment le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le groupe Bolloré et Ecobank Transnational Incorporated (ETI). La formation des apprenants sera assurée par SHARE, une organisation internationale spécialisée dans la formation de nouvelles générations de talents. La cérémonie de lancement présidée par la Directrice de cabinet du Président de la République, Victoire Tomégah-Dobgè s'est déroulée en présence des membres du gouvernement, des représentants du Corps diplomatique et des organisations internationales.

## LE TOGO EXPOSE À GENÈVE SES AVANCÉES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA TORTURE



Le Ministre des Droits de l'Homme et des Relations avec les Institutions de la République, Christian Trimua, a présenté vendredi à Genève en Suisse, le 3ème rapport périodique du Togo sur la mise en œuvre de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. C'était à la faveur de la 67ème session ordinaire du comité des Nations Unies contre la torture. Dans son exposé, le Ministre a expliqué la situation des droits de l'Homme au Togo, du dernier trimestre 2017 à début 2018, situation marquée par des tensions politiques liées à la question des réformes, puis la tenue des législatives de décembre 2018 avec en toile de fond l'adoption des réformes constitutionnelles. Christian Trimua a listé les actions entreprises par le Togo dans la lutte contre la torture et dans la consolidation des fondamentaux des Droits de l'Homme. Entre autres, les dispositions juridiques instaurées pour lutter contre les violences faites aux femmes, la traite des humains, la lutte contre la torture...Globalement, le pays a fait des progrès très importants dans la défense des droits de l'homme malgré le peu de moyens à sa disposition. Le Togo, a assuré le Ministre, poursuivra les efforts afin de réprimer les actions qui pourront entraîner une violation de la Convention qu'il a ratifiée en novembre 1987. Une session consacrée aux discussions et aux recommandations suivra le 29 juillet prochain.

# LE TOGO ET LE BÉNIN RENFORCENT LEUR COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE



La réunion mixte paritaire entre le Togo et le Bénin sur la notion des frontières, a pris fin vendredi à Lomé. Cette rencontre initiée par le Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales du Togo avec l'appui financier de la Coopération Allemande à travers le GIZ, a abouti à la signature d'un mémorandum d'entente relatif à la coopération entre les services de sécurité, de renseignements et de protection civile des deux pays. A l'issue des travaux de cette 16eme session, les deux parties ont formulé les recommandations suivantes aux gouvernements de leurs pays respectifs notamment : La signature et la mise en œuvre de l'Accord cadre en le Togo et le Bénin sur la coopération transfrontalière conformément aux dispositions de la Convention de l'Union africaine sur la coopération transfrontière ; le renforcement des capacités des structures en charge des frontières dans les deux pays ; et l'organisation de visites conjointes des espaces frontalières par les ministres en charge des frontières en vue de la sensibilisation des populations à promouvoir la paix et la cohésion sociale. Notons que cette réunion s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la lutte que mène les gouvernements du Togo et du Bénin, contre le radicalisme et l'extrémisme violent qui sévissent actuellement dans la sous-région.

# LOMÉ A ABRITÉ LA 6ÈME ÉDITION DE LA NUIT DU FOOTBALL AFRICAIN



La 6ème édition de la nuit du football africain s'est déroulée le samedi 27 juillet 2019 à Lomé. En prélude à la manifestation, un match de gala a été organisé au stade de Kégué. Il a opposé les légendes du football africain aux anciens internationaux togolais de la génération 2006. C'est le Président de la République, Faure Gnassingbé qui a donné le coup d'envoi symbolique de cette rencontre qui marquait aussi la réouverture du stade de Kégué après plus d'un an de travaux de réhabilitation. Quant au match proprement dit, il s'est soldé par la victoire des internationaux togolais sur le score de 4-2. Dans la soirée, les participants ont été conviés à un panel organisé à l'hôtel du 2 février sur le thème « sport, vecteur du développement ». Des récompenses ont été décernées à l'issue du panel à plusieurs acteurs pour leur contribution au développement du football sur le continent. Rappelons que la Nuit du football africain (NFA) a connu sa première édition en 2013. C'est un événement annuel destiné à valoriser la carrière des anciennes gloires du ballon rond africain et à encourager l'excellence dans la pratique du football en Afrique.